

Les archers renouent avec la compétition

Les Condomois organisent le challenge des mixtes 2021



Les archers renouent avec la compétition

Après une année 2020 blanche, pratiquement sans entraînement, le samedi 29 mai, les Condomois avaient en charge, avec le comité départemental gersois de tir à l'arc (CDTA 32), l'organisation d'une compétition mixte à 50 mètres.

Après les volées d'échauffement dans la matinée, une pause déjeuner bien méritée, les matches de poule se déroulaient à partir de 14 h l'après-midi. Les résultats tombaient vers 17 heures.



Pratiquement tous les clubs du département avaient répondu à l'appel du CDTA 32 pour cette compétition qui, habituellement, se déroulait également en intérieur avec une partie salle à 18 mètres. Cette année, cause Covid-19, seule la compétition en extérieur subsiste. Les cibles sur le terrain historique des Condomois, au chemin de l'Argenté à Gauge, sont placées à 50 mètres - à 20 mètres pour les néo-licenciés et les plus jeunes.

Les clubs engagés : L'Arc Auscitain, Les Archers de la Save, de Samatan et Lombez, La Flèche Gasconne, à l'Isle-Jourdain, Plaisance Tir Sportif, Arc'Magnac, à Nogaro et Les Archers de la Hire.

Les équipes en lice : huit équipes classiques - quatre équipes poulies et une équipe jeune.



Le nouveau président et capitaine des Archers de la Hire, **Damien Laurier**, le juge-arbitre, **Jérôme Tarbouriech**, et la présidente du Comité départemental de tir à l'arc gersois, **Dominique Cadeillan**.

Tous les trois nous expliquent le déroulement de la compétition... Pas forcément simple à comprendre pour les non-initiés, mais en résumé : tout d'abord, trois volées d'entraînement. Le temps est doublé, de 80 secondes, il passe à 160 secondes pour tirer les quatre flèches d'un binôme, soit deux flèches par tireur.

Pour respecter les normes sanitaires, les archers sont séparés par une distance de 1,50 mètre, avec des repères visibles au sol, sur le pas de tir, Après l'échauffement, les tirs de qualification suivent en cinq volées.

L'après-midi, il s'agit de faire les matches de poules ; à leur issue, les meilleurs de chaque poule basculent sur la dernière étape de la compétition, le tir de barrage.

Et la compétition s'achève avec le "Big shoot off" !



Les juniors du club local, **Jules Brun** et **Solène Bibaut**. Avec Adèle Jean dit Teyssier et Brice Bibaut, ils représentaient Les Archers de la Hire.



Pour gagner, il faut avoir certainement un matériel performant, une bonne technique et l'œil !



Ce devait certainement être le cas du binôme auscitain qui a remporté l'épreuve du jour :

Séverine Chevret et Emmanuel Dupuis.

Photo © Archers de la Hire



La journée se terminait par la remise d'une médaille de bronze du dirigeant de la FFTA à Bernard Delaère pour ses dix années passées au service du club de Condom, mais toujours omniprésent puisqu'il est encore vice-président et premier lieutenant des archers condomois.

Photo © Archers de la Hire : Bernard Delaère, Dominique Cadeillan et Damien Laurier

La prochaine compétition aura lieu le 11 juillet 2021, sur le stade de Condom pour le concours extérieur qualificatif pour les championnats de France.

Informations sur la Page Facebook du club condomois.

Photos Marc Le Saux